

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ADVANCED SMALL CAPS EURO Part RC (Capitalisation) FR0013293115

OPCVM soumis au droit français
Cet OPCVM est géré par MONTPENSIER FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Actions de pays de la Zone Euro.

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance nette de frais de gestion, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à l'indice EuroStoxx Small Net Return (SCXT), calculé dividendes réinvestis à travers un portefeuille exposé au minimum à 60% en actions des pays de la Zone Euro, et une gestion de type "Bottom-up" privilégiant la recherche de la qualité intrinsèque des titres, en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie. Ainsi, dans le choix des valeurs, le gérant privilégiera les caractéristiques propres des sociétés et leurs perspectives, plutôt que des considérations macro-économiques ou sectorielles, en s'appuyant sur une approche par les fondamentaux des sociétés. La gestion est active et discrétionnaire. La référence à l'indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

L'OPCVM est éligible au PEA, et au PEA PME/ETI (PME, ayant leur siège social dans l'Union européenne, soumises à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent, et qui, lors de l'investissement, d'une part occupent moins de 5.000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliards d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros). Il est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA et au PEA PME/ETI. Il est exposé :

- à hauteur de 60% minimum en actions des pays de la Zone Euro, et ce jusqu'à 100%. L'exposition se fait au travers principalement d'actions de petites et moyennes capitalisations, sans contrainte géographique à l'intérieur de la Zone Euro, ni sectorielle. Le gérant se laisse la possibilité d'être investi majoritairement, voire uniquement, en valeurs françaises, et le cas échéant d'investir à l'extérieur de la Zone Euro. Le gérant se laisse également la possibilité d'intervenir, le cas échéant, sur des instruments dérivés, en couverture ou en exposition.

- à hauteur de 0% à 25% maximum en obligations, obligations convertibles (10% maximum de l'actif net) et produits de taux.

Le Fonds pourra investir sur des titres et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net.

Les émetteurs pourront être publics ou privés. Le Fonds n'investira pas en titres de catégorie jugée spéculative ("high yield") par la société de gestion. Aucune autre contrainte relative à la notation n'est imposée au gérant.

Le Fonds pourra investir de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens ou de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou européens respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Le risque de change, qui représente 10% maximum de l'actif net, peut être couvert en tout ou partie par le biais d'opérations de change à terme portant sur les marchés réglementés des pays membres de l'OCDE.

Remboursement des parts : La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse ouvré à Paris, non férié en France.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande chaque jour de valorisation avant 11h00.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement du prospectus).

Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus, disponibles sur le site internet : montpensier.com.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La part RC capitalise les sommes distribuables.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux actions de la zone euro notamment au marché des petites et moyennes capitalisations qui sont destinées à accueillir des entreprises, qui en raison de leur caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Le Fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds pourra être exposé au risque de contrepartie résultant notamment d'opérations de change à terme conclues de gré à gré avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que l'un de ces établissements de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces opérations. La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Ainsi, la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	2,07%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,35% à la dernière clôture de l'OPCVM
20% TTC de la performance du FCP au-delà de la performance de l'indice de référence, l'EuroStoxx Small Net Return calculé Dividendes Nets Réinvestis (SCXT), sur une période de calcul de 1 exercice. La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de la part (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indice EuroStoxx Small Net Return calculé Dividendes Nets Réinvestis, SCXT. L'attention des porteurs est attirée sur le fait que des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du FCP. La commission de surperformance est cristallisée à la clôture de chaque exercice comptable, dans le respect des modalités de calcul et prélèvement décrites dans le prospectus.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus disponible sur le site internet : www.montpensier.com.

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

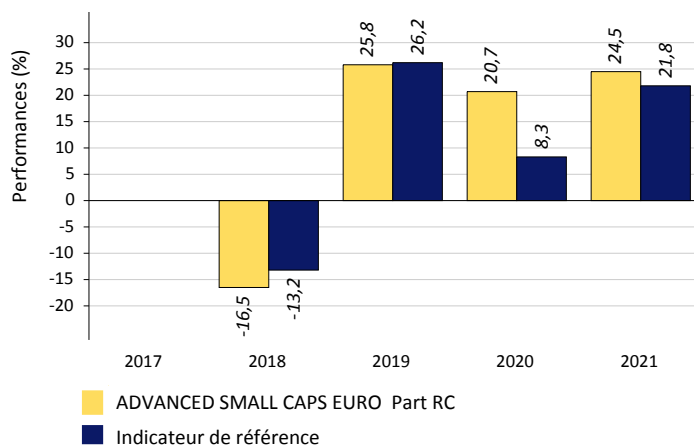
Les données de performance ne tiennent pas compte des éventuels commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Date de création du Fonds : 21 décembre 2017

Date de création de la part : 21 décembre 2017

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : EuroStoxx Small Net Return (SCXT).



Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier.com.

L'OPCVM propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier.com.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant www.montpensier.com. Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs de l'OPCVM sur demande à la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPC peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de MONTPENSIER FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La société de gestion MONTPENSIER FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.